

PHOBIE SCOLAIRE

RÉPÉRER ET ACCOMPAGNER LE REFUS SCOLAIRE ANXIEUX

Le refus scolaire anxieux c'est la réticence ou le refus d'aller en cours, avec une détresse émotionnelle temporaire ou chronique qui occasionnera des retards et des absences non cachés.

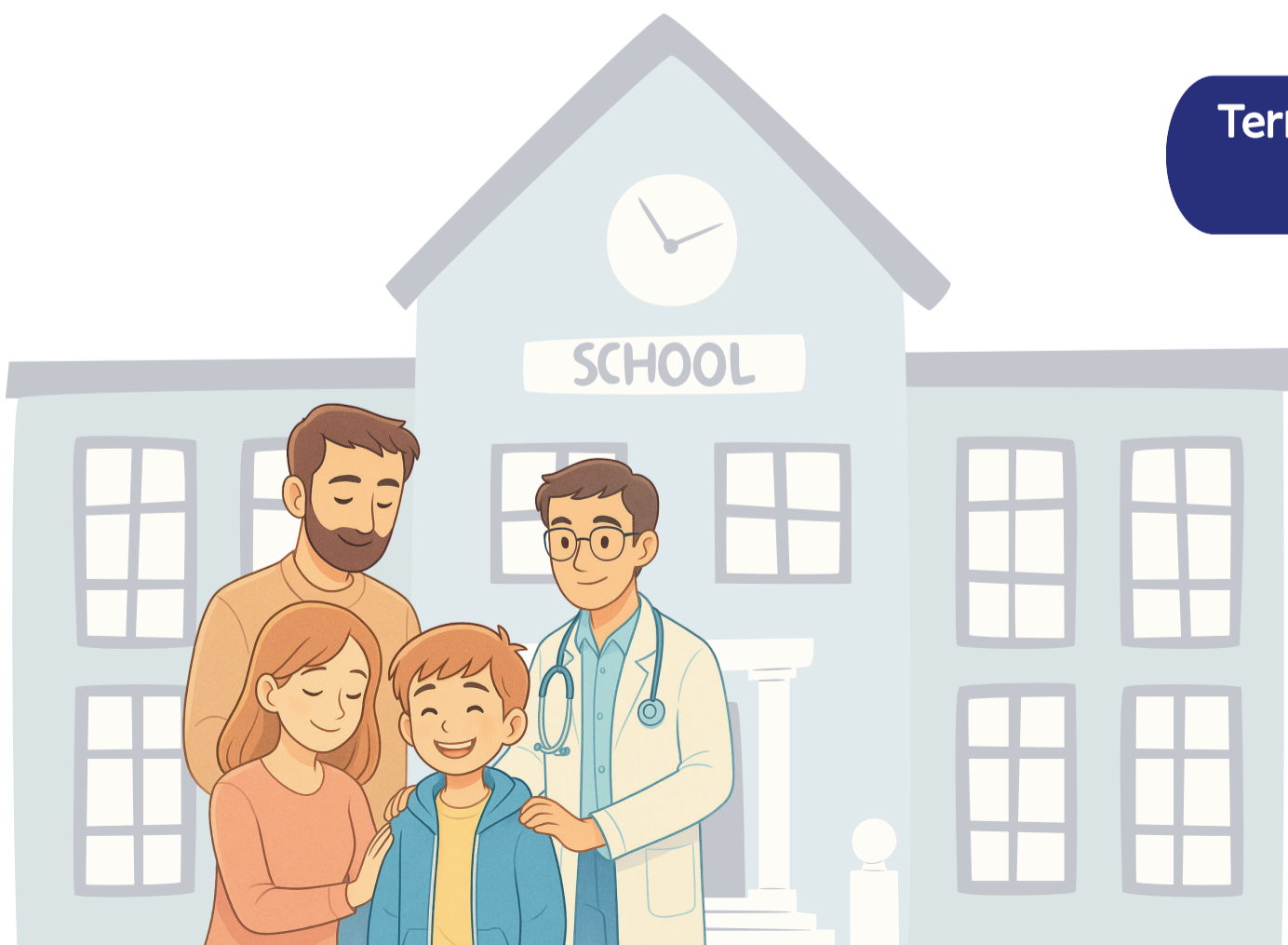
Dans un cas de RSA, les parents ont fait des efforts pour maintenir la fréquentation scolaire.

Les retours de vacances et les passages importants, comme l'entrée au collège ou au lycée sont des périodes sensibles pour de nombreux jeunes. Être attentif à ces moments et proposer un cadre sécurisant et bienveillant permet de limiter le risque de refus scolaire anxieux.

À NE PAS CONFONDRE AVEC

- Absences cachées par le jeune à ses parents, sans détresse émotionnelle.
- Pas d'effort parental pour amener le jeune à l'école.

Territoire Centre de
Rennes



CPTS
Cœur
de Rennes



LE PAR



SIGNES D'ALERTE !

- Refus persistant d'aller à l'école
- Anxiété intense avant ou pendant le temps scolaire
- Symptômes physiques récurrents le matin : maux de ventre, céphalées
- Repli social, isolement, baisse brutale des résultats
- Troubles du sommeil ou alimentaires



- **Vie scolaire** (surveillant / CPE) : absentéisme récurrent (surtout lundis, retours de vacances), élève isolé à la récréation.
- **Enseignants** : décrochage scolaire, stress lors des évaluations, difficulté à prendre la parole.
- **Infirmière scolaire** : crises d'angoisse, plaintes somatiques répétées (maux de tête, ventre, fatigue).
- **Famille** : tous les signes d'alertes.



Un repérage et une prise en charge précoces augmentent considérablement les chances de reprise rapide de la scolarité par l'enfant.

REPÉRER

1

ÉQU
ÉDUCA

CERCLE DE
SOIN



Soutien associatif et pair-à-pair (surtout pour les parents)

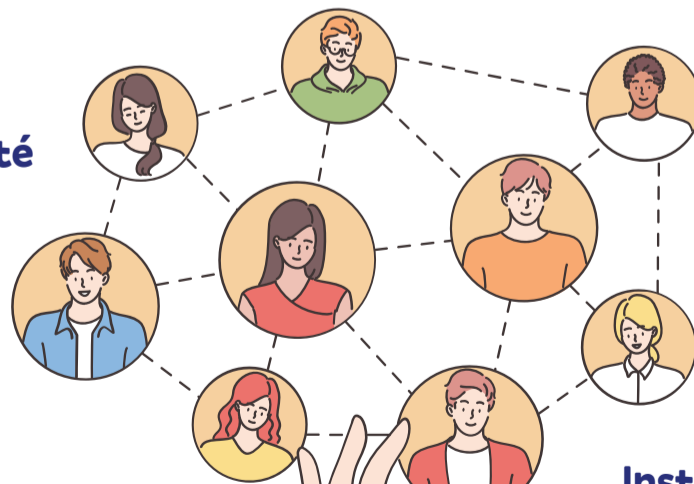
- UNAFAM
- Association APS

Accompagnements spécifiques / médiations

- Pool d'Art

Professionnels de santé

- Médecins traitants
- Psychologues
- Pédopsychiatres



Structures jeunesse

- Maison des Adolescents (MDA)
- MyKer

Institutions

- CMP et CMPP
- Clinique FSEF Beaulieu (Rennes)
- Écoles
- Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)
- Mission d'Insertion des Jeunes de l'Enseignement Catholique (MIJEC)

4

ACCOMPAGNER

COURS

CPTS

Cœur
de Rennes



QUESTIONNAIRE DE DIAGNOSTIC ET DE REPÉRAGE

Auto-questionnaire - à compléter par le jeune ou avec un tiers (équipe éducative, médicale, famille, association...)



2

ÉVALUER



ÉVALUATION MÉDICALE

Par le médecin traitant ou le médecin scolaire

1. Écarter une cause organique (troubles somatiques, pathologies associées).
2. Évaluer l'anxiété et son retentissement, pour confirmer l'origine anxieuse.
3. Analyser le contexte scolaire et familial.
4. Évaluer le retentissement sur la vie quotidienne.
5. Orienter vers la prise en charge adaptée.

IP
E
TIVE



PARENTS

3

ADAPTER



SI L'ÉLÈVE PEUT FRÉQUENTER SON ÉTABLISSEMENT

Lorsque l'évaluation médicale confirme un refus scolaire anxieux, un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** peut-être élaboré par le médecin scolaire et permet de mettre en place les aménagements nécessaires et adapter la scolarité de l'élève :

- Aménagement de l'emploi du temps
- Suppression de la notation des évaluations (sauf pour les années d'examens relevant du contrôle continu)
- Dispense d'oral
- Indulgence sur les retards
- Autoriser des temps de repos
- Adapter l'année en 2 ans...

Demande de **Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** : si le RSA s'accompagne de troubles des apprentissages durables (dyslexie, TDAH, etc.).
→ Si l'élève a un PAI, le médecin scolaire valide l'existence d'un trouble, propose un PAP, le chef d'établissement le valide et l'équipe pédagogique détermine les aménagements nécessaires.

Demande de **Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** : Si le trouble anxieux s'inscrit dans une situation de handicap reconnue.
→ le médecin scolaire alerte et oriente, puis la MDPH évalue et notifie.

SI L'ÉLÈVE NE PEUT PLUS FRÉQUENTER SON ÉTABLISSEMENT

SAPADHE : cours assurés à domicile, dans un tiers-lieu ou au sein du même établissement, en individuel, pendant une durée limitée. Il peut venir en complément d'une scolarisation très partielle.

→ accordé par le médecin scolaire ou le chef d'établissement avec certificat médical.

CNED réglementé : soit enseignement à distance total, sur autorisation pour les moins de 16 ans avec une radiation de l'établissement scolaire ou à la carte, pour certaines matières uniquement avec maintien de l'inscription dans l'établissement.

→ accordé par l'Inspection académique sur avis médical.

Micro-lycée : pour rattachage après déscolarisation durable. Concerne un seul établissement à Rennes, peu facile d'accès.

→ orientation via l'Éducation nationale (CIO, mission décrochage) .



LES CONTACTS & RESSOURCES CLÉS DU TERRITOIRE

Structure	Missions	Adresse	Téléphone / Mail
Maison des Adolescents (MDA)	Accueil libre, écoute, orientation, accompagnement psycho-social	15 rue du Puits Mauger, Rennes	02 23 30 39 00 contact@mda35.bzh https://mda35.bzh
CMP (Centre Médico-Psychologique) & CMPP (Centre Médico-Psychopédagogique)	Dans le cadre du RSA, les CMP (publics, rattachés au CH Guillaume-Régner) et CMPP (associatifs, type PEP Bretagne ou ARASS) jouent un rôle clé dans l'évaluation et la prise en charge : ils permettent de poser un diagnostic, d'adapter le suivi psychologique et psychiatrique, et de coordonner les soins avec l'école et le médecin traitant pour favoriser un retour progressif à la scolarité. Les CMP sont sectorisés : chaque enfant dépend d'un secteur selon son adresse (ex. I02, I03, I04), et les délais d'accès sont souvent longs. Les CMPP, moins strictement sectorisés, accueillent des difficultés psychologiques, scolaires ou développementales (troubles d'apprentissage, anxiété, refus scolaire) avec une approche pluridisciplinaire (psy, ortho, psychomotricité). En pratique, il est conseillé de contacter rapidement le CMP ou CMPP de secteur, tout en prévoyant des relais temporaires (médecin, psychologue libéral, école) en raison des délais d'attente fréquents.	1. Identifier le CMP/CMPP de secteur via la carte départementale de l'ARS 35 / plateforme TND 35 : https://tnd.plateforme35.fr/carte-des-campsp/?utm_source=chatgpt.com 2. Contacter le secrétariat pour confirmer le rattachement sectoriel et être inscrit sur liste d'attente. C.M.P.P. Gayeulles : cmppgayeulles@arass.fr - 02 99 38 04 05. C.M.P.P. Les Grisons : cmppgrisons@arass.fr - 02 99 50 02 32. C.M.P.P. Le Gacet : cmpp.gacet@lespepbretagne.org - 02 99 51 31 38. C.M.P. Pom d'Api (0-4 ans) : 02 22 51 41 18 / 02 99 33 39 00 C.M.P. Les Colombes : 02 22 51 41 36 C.M.P. 1 2 3 Soleil : 02 99 33 39 00 C.M.P. Capucine : 02 99 33 39 17 C.M.P. La Petite Ourse : 02 99 51 06 04 C.M.P.P. Gaston Chaissac : cmpp.chaissac@lespepba.org - 02 99 59 29 39	
Clinique FSEF Beaulieu	Prise en charge spécialisée des jeunes présentant phobie scolaire et troubles anxieux. Accès très limité, avec un cadre bien précis.	41, avenue des Buttes de Coësmes, Rennes	02 99 25 19 19 direction.beaulieu@fsef.net https://www.fsef.net/
Association APS (Phobie scolaire)	Entraide, témoignages, partage d'expériences. Ils organisent des groupes de parole gratuit en ligne.		contact@phobiescolaire.org https://phobie-scolaire.org
UNAFAM 35	Écoute, information, orientation et accompagnement administratif pour les proches.	4 avenue d'Italie, Rennes	02 99 53 88 93 35@unafam.org
Pool d'art	Ateliers créatifs et artistiques à visée thérapeutique, soutien par l'expression artistique. Ils ont des ateliers spécifiques autour du RSA.	Boulevard de la Liberté, Rennes	02 90 22 46 19 www.poolart-therapie.com
Éducation nationale (EN)	<ul style="list-style-type: none"> Médecin EN → propose la mise en place d'aménagements (PAI) et oriente si nécessaire vers les bonnes ressources. Psychologue (PsyEN) → soutien psychologique, orientation, aide aux aménagements scolaires Médecin conseiller technique → expert au niveau académique, avis dans les situations complexes et coordonne l'action des médecins scolaires. Assistant social scolaire → soutien aux familles, accompagnement administratif et social. Infirmier scolaire → fait le lien entre les médecins, la famille et les équipes pédagogiques. Son rôle est central. Il n'y en a pas dans tous les établissements privés. 		Médecins conseiller technique du 35 : Dr Stéphanie JAMIER 02 99 25 10 56 - ctmedecin35@ac-rennes.fr CIO (psychologues) Rennes : 02 99 25 18 30 Infirmière conseillère technique du 35 : Clotilde LOUARN - clotilde.louarn@ac-rennes.fr - 02 99 25 11 33 Service social académique du 35 : Yoann Guillotin - yoann.guillotin1@ac-rennes.fr - 02 23 21 73 67
Professionnels de santé libéraux	<ul style="list-style-type: none"> Psychologues → suivi individuel, gestion de l'anxiété, soutien familial (dispositif mon soutien psy) Pédopsychiatres → diagnostic spécialisé, prescriptions, coordination du parcours de soins. Médecins agréés → confirmation médicale de la situation et validation des demandes d'aménagements scolaires ou d'examens (ex. PAI, tiers-temps, CNED réglementé). 		Listing des adhérents de la CPTS : https://cptscoeurderennes.fr/espace-adherent/ Listing des psychologues dans le dispositif mon soutien psy : https://monsoutienpsy.ameli.fr/recherche-psychologue Annuaire santé de la CPAM : https://annuaire.sante.ameli.fr Listing des médecins agréés : https://www.bretagne.ars.sante.fr/les-medecins-agrees-1
MIJEC	Mission d'Insertion des Jeunes de l'Enseignement Catholique : accompagner les jeunes sortis du système scolaire vers une insertion sociale et professionnelle : orientation/ accès à la formation ou à la qualification ; suivi individualisé ; ateliers de remobilisation. A partir de 16 ans, en secteur privé .	9 rue Franz Heller, Rennes	02 99 38 20 28 mijec.rennes@enseignement-catholique.bzh
MLDS	Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire : accompagne les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou qualification pour construire un projet de rescolarisation ou d'orientation professionnelle. A partir de 16 ans, en secteur public (collège, lycée), et travaille en lien avec les CIO, établissements et missions locales.	24 rue Victor Rault, BP 80533, 35205 Rennes Cedex 2	02 99 65 65 64 Premier contact : MLDS à ce.mlds-rennes@ac-rennes.fr et en copie le CIO : cio.rennes@ac-rennes.fr , pour assurer la bonne orientation.
Micro-lycée Hélène Basch	Accompagner les jeunes ayant eu un temps de déscolarisation long, quelque soit le motif, vers un retour progressif à la scolarité.	15 avenue Charles Tillon, Rennes	02 99 54 44 43 ce.0352009u@ac-rennes.fr
MYKER	Ateliers collectifs et individuels axés sur le soin, l'insertion et le projet de vie pour les personnes ayant des troubles de l'humeur et en refus scolaire anxieux.	24 avenue Pierre Donzelot, Rennes	06 66 11 52 23 contact@myker.fr https://myker.org